

2015

sept. | oct.

VILLE DE
Pont
Claix

SUR LE PONT

#43

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > RENTRÉE SCOLAIRE, L'ÉTÉ EN TRAVAUX ZOOM SUR > UNE JOURNÉE À L'EHPAD
AGENDA > SORTIES, ANIMATIONS... VIE ASSOCIATIVE > LES 20 ANS DE LA FOURMI



DOSSIER

— ● — POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Un défi pour les finances locales

EDITORIAL



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE



« Je veux dire aux Pontois propriétaires occupants qu'ils ne s'inquiètent pas. Ils recevront, comme chaque année, leur taxe foncière avant leur taxe d'habitation ».

Le 19 septembre, l'Association des Maires de France (AMF) dont vous êtes membre du comité directeur lance « l'appel du 19 septembre » pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat. Vous associez-vous à cet appel ?

Bien sûr je m'y associe ! Comme le dit l'appel, « l'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes pour assurer leurs missions. Cette baisse massive est sans précédent et concerne chaque commune, chaque habitant, sans exception. » J'ai toujours dénoncé cette volonté brutale de réduire les dotations des communes et des autres collectivités. Je l'avais déjà fait de la même façon avec le précédent président de la République et le précédent gouvernement. Le service public, c'est notre bien commun. Il est le rempart de solidarité et de cohésion sociale au plus proche de chacun. Cette décision, par son ampleur et par sa méthode, n'est pas acceptable. Elle revient de surcroît sur un pilier fondamental qui fait que l'Etat doit a minima financer les compétences qu'il a déléguées aux communes (l'état civil, les écoles, etc.). Hors à Pont-de-Claix, en 2017, à ce train là, nous n'aurons plus 1 euro de l'Etat. Pire : il nous ponctionnera sur nos recettes locales.

On le comprend mais L'Etat est en difficulté et doit trouver de l'argent pour rembourser la dette nationale et pour équilibrer son budget. Est-ce que les collectivités ne peuvent pas participer à l'effort ?

Nous sommes nombreux à avoir conscience de cela. L'argent public est un bien précieux parce que c'est le nôtre collectivement. Je ne rentrerai pas dans le débat sur la dette nationale mais plus simplement, à Pont-de-Claix, nous cherchons tous les jours les capacités à rationaliser et à mutualiser comme nous cherchons tous les jours un juste et un bon équilibre entre la dépense publique et son intérêt pour les habitants. Il faut se rendre compte que la violence des baisses annoncées ne permettra pas un ajustement progressif des dépenses. Les investissements publics - dont nous avons besoin dans notre pays pour assurer de l'activité et de la croissance - sont assurés à 70 % par les collectivités. Que va-t-il se passer si celles-ci ne peuvent plus investir ? Il y a d'autres solutions plus pertinentes pour parvenir à une modération de la dépense publique. J'espère que le gouvernement saura les entendre.

Sinon il reste l'augmentation d'impôt ?

Non ! Ce serait une mauvaise solution à un problème réel. La municipalité que je dirige n'a pas - depuis 2008 - augmenté la pression fiscale sur les ménages. Nous avons baissé la fiscalité en 2011 et encore plus en 2015 parce que nous voulons faire reposer la charge de la solidarité fiscale principalement sur les grandes entreprises et sur les bailleurs. Il n'y a plus de part communale de la taxe d'habitation à Pont-de-Claix en 2015 (taux = 0.01) ce qui est une exception dans l'agglomération. Les habitants de Pont-de-Claix contribuent 25 % de moins que dans les autres communes comparables de l'agglomération et bénéficient de plus de service public. Le taux de taxe foncière augmente. La hausse de cette taxe sera plus fortement compensée par la baisse de la taxe d'habitation. L'addition des deux impôts (foncier et habitation) pour les ménages sera plus faible qu'en 2014. C'est un engagement. Il sera tenu.

SUR LE **PONT** #43
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

La rentrée scolaire

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Directeur de la communication

Philippe Serre

Rédaction, illustrations et photos

Service communication.

S. Bellenger, C. Caire, O. Latour,

F. Maurice-Laforge

Crédits photos

Didier Barbe | Services municipaux |

Nicolas Soubeyrand

Impression (6000 exemplaires)

Grafi - Fontaine 04 76 48 53 99



DISPARITION DE LUC PUISSAT

Luc Puissat, Maire de Miribel-Lanchâtre et Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole délégué à la voirie et à l'accessibilité du territoire, est décédé le 25 août dernier. Dans l'agglomération, sa disparition a profondément affecté ceux qui le connaissaient, notamment le maire Christophe Ferrari : « Luc Puissat n'a cessé de défendre une intercommunalité ambitieuse et solidaire, il restera l'un des grands artisans de la transformation en Métropole. Hier encore, il était parmi nous, débordant d'énergie communicatrice et d'une profonde humanité. Je pense, à cet instant, à ses proches et je pleure un ami. »

3/15

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action municipale

16/19

DOSSIER

Renforcer la démocratie locale

20/21

ZOOM SUR

Une journée à l'EHPAD

22/23

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des clubs et des associations pontoises

24/25

AGENDA

Tous les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Ma petite entreprise...

La Maison pour l'emploi accueille « Je créé ma boîte », un outil pour aider les futurs créateurs à concrétiser leurs projets. Rendez-vous le 1^{er} octobre.

Grenoble-Alpes Métropole encourage et facilite la création d'activités dans les quartiers populaires de l'agglomération. Parmi les outils proposés, « Je crée ma boîte » est un rendez-vous régulier organisé deux fois par an et accueilli sur différentes communes du territoire depuis 2009. Cet événement vise à donner des clés pratiques et des conseils individuels pour la réussite d'une création d'activité. Objectif : concrétiser un projet de création d'entreprise ou d'activité pour le mettre en œuvre dans une échéance proche. « Comment ont-ils créé ? » sera le thème de la conférence d'ouverture, illustrée de témoignages de créateurs et de jeunes entrepreneurs. Des temps d'échanges et de rencontres entre porteurs de projets seront ensuite proposés sous forme de tables rondes, avant une seconde conférence :

« La recherche d'un local : les incontournables ». Tout au long de l'après-midi, les participants pourront s'entretenir individuellement avec des professionnels de la création et des structures d'accompagnement, de financement ou d'appui au démarrage (inscriptions le jour même).

Chaque rendez-vous « Je créé ma boîte » est accompagné d'un concours d'idées, assorti d'un prix. Destiné aux personnes n'ayant pas encore créé, il a pour but de valoriser leurs idées et, à travers les prix qui seront remis en clôture de cet après-midi particulièrement riche, de donner lieu à un accompagnement et un suivi personnalisé. Pour y participer et gagner un chèque de 300 euros de « soutien à la création » sur leurs futures opérations de communication, leurs besoins en formation ou en expertise, les participants devront remplir un formulaire, téléchargeable à partir du 7 septembre sur les sites jecreemaboite.biz et ville-pontdeclair.fr (programme complet en page Agenda).



Aude Fayolle
Trait Graphic

J'ai toujours collectionné les affiches. J'ai exercé des métiers passionnants mais il me manquait quelque chose et c'est pour cela que j'ai décidé de créer mon activité, la vente en ligne d'affiches et graphismes contemporains. Le cheminement pour formuler mon idée et développer le concept a pris du temps mais en 2012, une fois le projet mûr, j'ai participé à « Je crée ma boîte » à Pont de Claix... et remporté un prix ! J'ai enfin osé me lancer d'abord au sein d'une SCOP puis en auto-entrepreneur et grâce au prix, me former pour gérer un site marchand, apprendre les techniques d'impression, les contrats... Ce que j'aime ? Partager ma passion pour ces affiches qui sont le reflet d'une époque et faire découvrir des graphistes, trop souvent méconnus.



04/07

TEMPS FORT

Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? a rassemblé petits et grands pour cette première séance estivale de cinéma en plein air. Organisée avec l'association Adounia et la Maison de l'habitant, la projection avait lieu au cœur du quartier des Iles de Mars / Olympiades. Le film avait été choisi par les habitants eux-mêmes. La deuxième séance prévue dans le quartier Grand Galet à la fin du mois d'août a malheureusement été annulée à cause de la pluie.

13/07

TEMPS FORT



Le traditionnel Grand prix cycliste de la municipalité, organisé avec le Vélo-club pontois et l'OMS, a animé les rues de la ville, malgré la canicule.

La première course (prix de l'Office municipal des sports) a réuni une quarantaine de coureurs locaux, dont une femme, pour un parcours de 55 km. Le second parcours, de 77 km, était ouvert aux coureurs de 2^e et 3^e catégories et aux juniors. Une vingtaine de coureurs y participait.

Sur le podium final, un sportif du Vélo club pontois, Sylvain Clavel.



PATRIMOINE INDUSTRIEL

De Jarrie à Pont de Claix, 100 ans de chimie : un tremplin pour l'avenir

En 2015 et 2016, les sites chimiques des deux communes compteront cent ans de présence sur le sud de l'agglomération grenobloise : l'occasion d'évoquer cette histoire avec les habitants et les écoles, à travers diverses démarches artistiques.

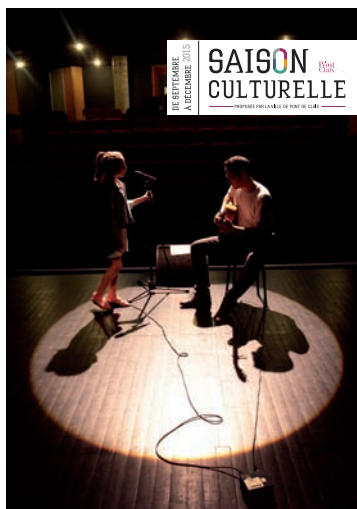
Du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'étude historique et patrimoniale... de multiples façons, souvent originales, de fêter le centenaire de ces plates-formes qui, bien souvent, ont accompagné des générations entières d'habitants. C'est ainsi que quatre classes élémentaires de Jarrie et Pont de Claix découvriront et étudieront leur territoire, l'histoire locale et le patrimoine industriel accompagnées de l'association «Histoires de», l'objectif final étant l'élaboration d'un parcours touristique. L'histoire des plates-formes sera aussi abordée par le biais de la création : fresques mobiles créées avec des lycéens par l'association

« Plus belle la ville », bâches géantes illustrées à l'intérieur et à proximité des sites industriels, Street Art, Green Graffiti... Une autre création, théâtrale cette fois, sera présentée en mars prochain à l'Amphithéâtre. Initiée par la compagnie Acour, celle-ci se prépare depuis déjà quelques mois avec des artistes amateurs et des écoliers (les habitants intéressés peuvent encore rejoindre l'aventure en contactant le centre social Jean Moulin). Les plates-formes proposeront quant à elles des animations scientifiques, des visites d'usines, des rencontres avec les employés et retraités, ou encore une fresque mobile dédiée aux inno-

vations et à la chimie verte. Enfin, les bibliothèques des deux communes exploreront plusieurs aspects de la présence des industries sur le territoire, comme les métiers de la chimie, les usines chimiques et l'imaginaire. Autant d'occasions créées afin d'échanger, de s'interroger, de construire de nouvelles représentations, de favoriser la familiarisation et le lien intime des habitants et de tous les touristes qui transitent sur le secteur avec les plates-formes et les sites patrimoniaux. Le centenaire sera officiellement lancé à l'occasion de la Fête de la science, samedi 10 octobre au Foyer municipal.

Saison culturelle : c'est parti !

La convention liant la ville à l'association Amphipédia, chargée depuis 5 ans de la programmation de l'Amphithéâtre, a légalement pris fin le 31 août 2015. La municipalité a donc fait le choix d'un nouveau projet culturel résolument tourné vers les Pontois. Pour permettre de faire vivre ce nouveau projet et pour maintenir la diffusion de spectacles et autres temps forts culturels, une majorité des membres du personnel de l'association Amphipédia a été intégrée au sein des services municipaux dont celui de la culture. Pour les autres membres de l'équipe, les procédures de départ négociées ont permis de répondre à la volonté de chacun dans le respect de la loi en vigueur. La nouvelle programmation culturelle à l'échelle de la ville et de ses différents lieux de diffusion sera présentée le 19 septembre de 15h à 18h à l'Amphithéâtre.



Le programme du 1^{er} semestre distribué avec ce numéro est disponible dans les équipements municipaux.

> RENSEIGNEMENTS 04 76 29 80 59

ANIMATION

Semaine Bleue

La semaine nationale des seniors, qui a lieu du 12 au 18 octobre, a cette année pour thème : « à tout âge : créatif et citoyen ». À Pont de Claix comme ailleurs, cette semaine est l'occasion de proposer des activités de qualité, en impliquant la population dans l'organisation de l'événement, tout en favorisant les rencontres entre générations. L'idée est de véhiculer, auprès d'un public inter-générationnel, une image positive des personnes âgées : être vieux n'empêche pas d'être citoyen. Des animations à l'EHPAD, dans les centres sociaux, à Beau site et avec les scolaires sont prévues. Dans les centres sociaux, des ateliers de création entre enfants et adultes ont été mis en place en amont et les Pontois ont pu participer à la décoration du jardin de l'EHPAD et des jardins familiaux. Dans le cadre de la biennale d'art non objectif, des ateliers seront assurés à l'EHPAD et dans différents lieux. La semaine sera conclue en beauté avec un spectacle d'opérette à l'amphithéâtre le 17 octobre, avec l'Adepal. Et un thé dansant clôturera les festivités au foyer municipal le dimanche 18 octobre (voir les rendez-vous en page Agenda).



13/07

TEMPS FORT

Les festivités du 13 juillet n'ont pas déçu les spectateurs venus au stade des deux Ponts. Ils étaient nombreux à profiter du spectacle du feu d'artifice et à fouler la piste de danse lors du traditionnel bal de clôture.

O C'est bien par un chiffre nul que le transfert budgétaire des compétences de la ville vers la Métropole va se mesurer. Au sein de la Commission d'évaluation des charges transférées (Clect), l'adjoint aux finances de la ville, David

Hissette, qui représente Pont de Claix, est chargé avec ses collègues des autres villes d'élaborer un mode de calcul commun et solidaire. Ce travail s'achèvera en septembre. Dès le 1^{er} janvier 2016, la Métropole assumera pleinement les compétences confiées par les communes au début de cette année (pour l'heure, l'année 2015 sert de transition, les villes assument les dépenses et refacturent le coût des travaux ou des interventions à l'instance intercommunale). Ce passage sera financièrement neutre. Exemple : pour entretenir ses voiries, la Ville engageait jusqu'à présent une certaine somme d'argent. Désormais, le travail et le coût seront assumés techniquement et financièrement par Grenoble-Alpes Métropole qui financera cette dépense nouvelle pour elle en baissant le montant de l'attribution de compensation qu'elle reverse annuellement à Pont de Claix. Logique, puisque la Ville n'a plus de dépenses à prévoir en la matière.

« Je suis heureux de l'esprit qui anime l'ensemble des membres de la commission. L'ensemble des élus des différentes communes est conscient qu'il ne serait pas satisfaisant d'oeuvrer pour sa ville en priorité. Le projet métropolitain doit être porté dans un esprit solidaire. L'objectif partagé est que les services rendus sur le territoire auprès des habitants demeurent aussi performants qu'ils l'étaient jusqu'à présent. Nous sommes sur la voie d'un consensus pour décider de manière juste des meilleures modalités financières de transfert. Les habitants doivent retenir que le passage d'une compétence de la ville de Pont de Claix à la structure intercommunale Grenoble-Alpes Métropole est neutre financièrement pour les deux collectivités. Seul regret, la baisse de l'attribution de compensation affecte la

partie fonctionnement de notre budget alors que la plupart de nos dépenses concernant les compétences transférées étaient affectées à de l'investissement. Cela risque d'amoindrir nos capacités d'autofinancement nécessaires par exemple aux chantiers d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux. »



David Hissette
Adjoint aux finances

22/08

TEMPS FORT



Lors de la cérémonie du souvenir organisée pour le 71^e anniversaire de la libération de Pont de Claix le maire Christophe Ferrari et Marcel Gavi, ancien combattant, ont rendu hommage au 5^e bataillon de choc de parachutistes des forces françaises et aux groupes du Maquis de l'Oisans qui, par leur engagement et leur courage, ont libéré la commune de l'occupation allemande. Dans son discours, le maire a rappelé combien « *la liberté est fragile* » et invité chacun à se poser une question : « *Qu'aurions-nous fait à leur place ?* ».

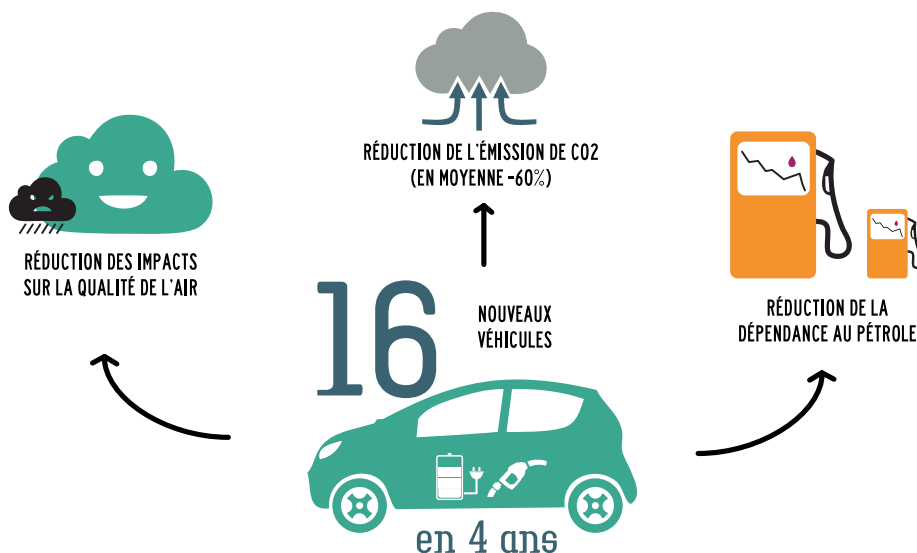




INFOGRAPHIE

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement conduite par Ali Yahiaoui, adjoint en charge du développement durable, la Ville vient d'acquiescer 4 véhicules dits hybrides (propulsion assurée par deux moteurs, l'un thermique et l'autre électrique). Ces nouvelles voitures viennent en remplacement de véhicules diesel anciens, aujourd'hui très polluants. Un plan d'achat est prévu sur 4 ans afin de renouveler petit à petit le parc automobile utilisé par les services municipaux.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE VILLE DURABLE



L'un des principaux bénéfices des véhicules hybrides est la réduction de rejet de CO₂, principal gaz à effet de serre participant au réchauffement climatique.

TAG&Pass : un smartphone comme ticket

Le SMTC et le Département de l'Isère lancent le service TAG&Pass, une nouvelle solution pour faciliter les déplacements et améliorer la mobilité quotidienne. Le principe est simple : permettre au client abonné d'utiliser son smartphone pour voyager et valider ses déplacements, le paiement s'effectuant chaque mois a posteriori, en fonction de sa consommation. Déployé sur l'ensemble du réseau TAG et sur 5 lignes Transisère (6020, 6070, Express 1, 2 et 3), ce nouveau service s'adresse aux clients occasionnels des transports en commun.

Passeport biométrique : prenez rendez-vous

À compter du mercredi 2 septembre, il sera désormais nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès du service de l'état civil pour l'établissement d'un passeport biométrique. Des créneaux vous seront proposés les mercredis entre 8h30 et 11h30 et entre 13h30 et 16h30 et les samedis matins entre 9h et 11h. Pour les autres jours, il n'est pas nécessaire de prendre de rendez-vous.

CONTACT : SERVICE ÉTAT CIVIL
> 04 76 29 80 02

Devenir bénévole à l'UNICEF

Fondée en 1946, implantée dans 191 pays, cette agence des Nations Unies (ONU) a pour vocation d'assurer à chaque enfant santé, éducation, égalité et protection. UNICEF France recrute tout au long de l'année des bénévoles pour renforcer ses équipes actives dans 76 départements, dont l'Isère qui en compte une soixantaine. Pour agir en faveur des enfants du monde, à ses côtés, contacter le comité départemental au > 04 76 49 18 22

Aidons la recherche sur les maladies du cerveau

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Neurodis soutient un réseau de plus de 800 chercheurs et cliniciens en Rhône-Alpes Auvergne pour leur permettre de développer des projets de recherche fondamentale et clinique sur le cerveau. Son but : développer les nouveaux moyens de dépistage et les traitements thérapeutiques de demain. Pour faire un don, devenir bénévole ou partenaire : www.fondation-neurodis.org

ENFANCE ET ÉCOLES

Centre aéré de Varcès

L'activité des mercredis de septembre sera déplacée afin de permettre la réalisation des travaux de désamiantage des toitures, répondant aux normes de sécurité exigées. *Se renseigner auprès d'Alfa 3A.*

Coût global : 120 000 €

Ecoles des Iles de Mars

Des travaux d'étanchéité et d'isolation ont eu lieu au niveau de la toiture et les portes et fenêtres ont été remplacées. Au final, les bâtiments voient leurs performances acoustiques et thermiques considérablement améliorées.

Coût global : 115 000 €

Ecole Jean Moulin

Création d'un nouvel accès et de places de stationnement rue de la Fraternité pour supprimer les problèmes existants côté rue du Docteur Valois notamment ceux liés à la sécurité des enfants.

Coût global : 40 000 €

**Ecole des 120 Toises**

La cour entièrement réaménagée accueillera de nouveaux jeux dans le courant du mois de septembre.

Coût global : 63 000 €



CADRE DE VIE

Olympiades

Fin de travaux de mise aux normes au pied des immeubles avec la création de rampes d'accès aux personnes en situation de handicap. Réalisation de plate-bandes pour renforcer la présence d'arbustes et de fleurs. Une nouvelle tranche de travaux aura lieu à l'automne avec la mise en place d'un passage piéton au-dessus de la chaufferie permettant de rejoindre sans détour l'allée Albert Camus.

**À NOTER**

Enfin et sur l'ensemble des écoles, la grande et traditionnelle mobilisation estivale des agents pour des rénovations de peinture, de réparations et d'installations diverses.

CHANTIER D'ÉTÉ

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase Victor Hugo

Important chantier au niveau du réseau d'eau notamment avec la rénovation des sanitaires des vestiaires.

Coût global : 100 000 €

Gymnase des 2 Ponts

Remplacement de l'ancienne couverture par une toiture en bac acier.

Coût global : 120 000 €



BÂTIMENT MAIRIE

Hôtel de ville

L'ensemble du système de chauffage du bâtiment de la mairie est en cours de renouvellement. 70 000 euros ont été budgétés pour l'installation d'une pompe à chaleur permettant de produire du froid et du chaud. La solution électrique retenue permettra de faire d'importantes économies d'énergie car le système bénéficie d'un rendement parmi les plus performants (100 watts consommés restituent 350 watts contre 110 pour le gaz et 50 pour des convecteurs traditionnels).

PROJET URBAIN

Becker

Le chantier de destruction sur la friche industrielle Becker (voir *Sur le Pont* n°42) se déroule dans les temps. Près de 7000 m² de toits amiantés ont été démontés selon les règles de sécurité pour éviter toute pollution. Le site devrait être totalement vide d'ici quelques mois. Le projet urbain prévoit de reconstruire d'ici quelques années des logements nouveaux sur la zone.





Le maire, Christophe Ferrari, et son adjointe en charge de l'éducation populaire Corinne Grillet se sont rendus dans toutes les écoles de la ville en ce jour de rentrée des classes (ici, à l'école élémentaire Jules Verne, avec la directrice Isabelle Charbouillot). Cette année, les 1200 élèves pontois (500 élèves scolarisés en maternelle, 700 élèves en primaire) et leurs enseignants ont repris le chemin de l'école sereinement : pas de fermeture de classes pour les établissements de la commune et des effectifs par classe en-dessous de la moyenne de l'agglomération.



HISTOIRE

Portrait d'une résistante à Pont de Claix

« Luciole » est un documentaire réalisé par Jonathan Klein et produit par l'association JikaScope qui aborde la question de la transmission de l'histoire et retrace le parcours de Liliane Klein-Lieber, la grand-mère du réalisateur.

Née en Alsace, Liliane Klein-Lieber et sa famille se réfugient à Vichy lorsque la guerre se déclare et participent à l'accueil de réfugiés. Après le « second statut des juifs » (loi antisémite du régime de Vichy), Liliane alors âgée de 18 ans est expulsée et rejoint l'Isère, où elle entre en résistance. Elle loue une chambre chez l'habitant à Pont de Claix où d'autres membres du réseau sont basés. Ils y organisent le sauvetage d'enfants juifs dont les parents sont internés dans les camps ou déjà déportés. Liliane Klein-Lieber répond au nom de code « Luciole » et est affectée en qualité d'assistante sociale à la région de Grenoble par « La Sixième », un réseau clandestin des EIF (éclaireurs israélites de France). Durant ces 2 années passées à Pont de Claix, elle re-

cherchera des « planques », trouvera des faux papiers mais aussi, créera un vrai lien affectif avec ces enfants qui, pour la majorité, ne reverront jamais leurs parents.

Ce long-métrage qui sera terminé courant 2017, dépasse le cadre de la seconde guerre mondiale pour embrasser 91 années d'une vie engagée. Son petit-fils et réalisateur Jonathan Klein confie : « en Isère, l'accueil a été absolument incroyable. Ce n'est d'ailleurs par un hasard si la résistance s'y est organisée car ici, les gens sont bienveillants, solidaires et engagés. ».

Sur le Pont donnera en temps voulu les informations aux Pontois sur les lieux de diffusion du film qui témoignage d'un engagement personnel remarquable et émouvant.



Liliane Klein-Lieber (en haut à gauche) au local des résistants EEI à Grenoble pendant la Guerre.

Tutti fruti participatif

Habitants, partenaires et services de la ville construisent ensemble le programme d'une semaine dédiée aux fruits et légumes d'automne, du 10 au 17 octobre à Pont de Claix.

Réunis pour un petit-déjeuner d'été dans la cour du centre social Irène Joliot-Curie, une dizaine d'habitants et trois résidentes de l'EHPAD venues spécialement pour l'occasion, ont bravé la chaleur pour discuter et donner leurs idées afin d'enrichir le programme. Depuis le début de l'été, un groupe d'habitantes se rencontre aussi chaque lundi pour fabriquer des marionnettes, personnages principaux d'un spectacle proposé avec des enfants à l'EHPAD (en lien avec la semaine bleue, organisée la même semaine) et ailleurs. Parmi les nombreuses autres propositions on retiendra une demi-journée festive sur l'anti-gaspillage au parc de la Frange Verte, une lecture en musique à la bibliothèque, un atelier cuisine avec des tout-petits au centre social Irène Joliot-Curie. D'autres ateliers seront organisés tout au long de la semaine durant lesquels seront utilisés des fruits et légumes récoltés au jardin partagé et des petits-déjeuners autour



de la noix dans les centres sociaux. Le programme, qui s'enrichira encore jusqu'à la rentrée, sera finalisé mardi 15 septembre à 14h au centre social Irène Joliot-Curie : tous les habitants intéressés sont les bienvenus !

Programme complet à découvrir en pages Agenda.



De gauche à droite sur la photo : Gérard Bebia (quartier Taillefer), **Yvette Guillodo** et **Catherine Djazia** (quartier Iles de Mars)

Depuis 2-3 ans, nous participons très régulièrement aux petits-déjeuners : chaque mardi à Jean Moulin et un vendredi par mois à Joliot-Curie ! On y rencontre d'autres habitants et cela nous permet de sortir un peu. Ce matin on a parlé de l'organisation de la semaine du goût : ça nous a permis de donner des idées de recettes et de voir ce qui sera proposé en octobre. On y a d'ailleurs participé il y a quelques années avec une soirée soupe... à refaire !



05/09

TEMPS FORT

Le maire Christophe Ferrari et Philippe Rozières adjoint au sport et à la vie associative ont donné le coup d'envoi du Forum des associations entourés d'Éliane Giraud, sénatrice de l'Isère et vice-présidente de la Région Rhône-Alpes et de Marie-Noëlle Battistel députée de la circonscription. Avant de remettre les récompenses de l'année aux clubs les plus en pointe (voir page 22) ils ont tenu à souligner la richesse et la variété du tissu associatif pontois : « dans de multiples domaines, la culture, le sport, les loisirs ou la solidarité, les bénévoles prolongent avec force la mission de service public. Leur action s'inscrit dans la générosité et cela nous permet de faire communauté, de faire vie ensemble ».

30/08

TEMPS FORT



Belle affluence cet été à Flottibulle où l'équipement a su répondre au besoin de fraîcheur et de détente imposés par des températures parfois caniculaires. Les usagers ont pu s'y baigner tous les jours de 10h à 19h et profiter pleinement des pelouses ombragées et de leurs jets d'eau extérieurs. Une qualité d'accueil renforcée par la petite restauration du snack installé sur place.



Des mots pour Alzheimer

La maladie d'Alzheimer touche déjà 3 millions de Français et 25 nouvelles personnes toutes les heures. Des chiffres qui justifient à eux seuls l'organisation d'actions solidaires, à l'image de la Journée mondiale Alzheimer. Autour du 21 septembre, l'association France Alzheimer, qui fête ses 30 ans cette année, multiplier les actions pour sensibiliser et informer le grand public sur la prise en soins des familles et les attentes de ces dernières.

CONTACT : 04 76 43 18 19

Eurêka – parcours « En scène »

Les enfants inscrits au parcours « En scène » termineront leur activité sur site : les parents devront les récupérer directement au CRI Jean Wiener et non pas à l'école comme indiqué dans la plaquette Eurêka. Pour rappel, l'Espace Famille est désormais installé à la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire, 29 av. du Maquis de l'Oisans.

CONTACT : ESPACE FAMILLE
> 04 76 29 80 65

Médillés du travail du secteur privé

Les salariés pontois ayant déposé un dossier de demande de médaille du travail auprès de la Préfecture ou de leur employeur - promotion du 1^{er} janvier au 14 juillet 2015 - sont invités à se faire connaître auprès du cabinet du Maire pour participer à la cérémonie de récompense de fin d'année (tél. 04 76 29 86 86). Les dossiers de l'année 2016, disponibles en mairie (cabinet du Maire), devront être déposés en Préfecture avant le 15 octobre 2015 pour la promotion du 1^{er} janvier 2016 et avant le 1^{er} mai pour celle du 14 juillet 2016.

Sécurité routière

Un plan départemental d'action et de sécurité routière a été mis en place et propose différentes actions liées à la prévention du risque routier. Trois sites internet sont à disposition des automobilistes qui souhaitent s'informer :

- www.securite-routiere.gouv.fr qui expose les grands axes de cette campagne de prévention
- www.telepointspermis.fr qui permet de connaître le solde de points sur le permis de conduire
- www.prostagespermis.fr qui recense tous les stages de récupérations de points par département.

Métropole : découpage cohérent

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique et de l'amélioration du service rendu aux habitants, Grenoble-Alpes Métropole divise son territoire d'action en 4 secteurs

A l'échelle de 49 communes, les missions de la Métropole sont essentielles pour le quotidien de plus de 400 000 habitants : eau potable, gestion des déchets, voirie, déplacements... la liste est longue. Pour que ces missions s'organisent dans un esprit permanent de proximité et de réactivité aussi bien auprès des communes que des citoyens, les élus de Grenoble-Alpes Métropole ont validé le 3 juillet dernier un découpage du territoire en quatre zones distinctes, chacune correspondant à un bassin de vie cohérent. La délimitation des différents secteurs s'est opérée en recherchant un équilibre entre l'importance de la population et le nombre de com-

munes. Chaque secteur sera animé par une Conférence territoriale rassemblant des représentants de la Métropole et des communes. Cela participe à un souci de simplification, d'efficacité et bien sûr de lisibilité auprès des usagers ; l'enjeu majeur étant de maintenir pour tous des services publics de qualité. C'est également à l'échelle des secteurs que les futurs dispositifs imaginés pour développer la participation citoyenne seront peu à peu mis en place. Porteuse d'un seul et même grand projet d'agglomération, la Métropole s'attache à ce qu'il soit élaboré en respectant la diversité des communes et des populations qui la composent.

Les territoires >

Grand sud : 20 communes et 67 000 habitants

Sud : 7 communes et 103 000 habitants

Nord-est : 11 communes et 138 000 habitants

Nord-ouest : 13 communes et 136 000 habitants

En finir avec les bouchons

Carrefour routier important, l'échangeur du Rondeau va être totalement réaménagé.

Un important chantier en perspective chiffré pour l'heure autour de 60 millions d'euros

Les Pontois comme l'ensemble des habitants de l'agglomération connaissent bien l'échangeur du Rondeau et les soucis de déplacement que son profil actuel provoque. Pour palier ces problèmes, ce point névralgique a fait l'objet d'une inscription au Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 qui marque la volonté de l'Etat, du Département et de Grenoble-Alpes Métropole de réaliser rapidement des aménagements de voirie. Les travaux commenceront dès les conclusions

des études complémentaires prévues sur 12 mois ; ils devront permettre de fluidifier et de sécuriser le trafic, au quotidien et lors des grands départs, de diminuer les impacts sur l'environnement et le cadre de vie (qualité de l'air, bruit...) et de mieux prendre en compte les transports collectifs dans le fonctionnement global de l'échangeur. Indépendamment, l'Etat envisage de concéder à l'Area l'aménagement de l'A480. Sur cet aspect, la Métropole et son président Christophe Ferrari



A l'approche du Rondeau depuis le sud de l'agglomération

ont fait savoir qu'un plan de relance autoroutier ne saurait se faire sans que soit maintenue la gratuité du tronçon pour les automobilistes.

DISPARITION



Un homme droit

Daniel Ribot s'est éteint cet été à l'âge de 75 ans. Ce Pontois d'adoption a consacré 20 ans de sa vie aux affaires de la commune. Elu en 1989, il a été conseiller municipal d'opposition jusqu'en mars 2009, date à laquelle il a démissionné au profit de Gérard Ditacroute. Cohérent dans son engagement politique, il n'en était pas moins « très respectueux », aux dires de Noëlle Guiguet, conseillère municipale et adjointe au maire, sur la même période. « *Nous n'étions pas du même bord politique, mais il n'était pas dans l'affrontement. Il avait l'intelligence de ne pas s'opposer à tout. Quand une idée était bonne, il la défendait avec nous. C'était un homme réfléchi, qui s'investissait vraiment pour la commune.* »

Employé de banque puis gérant d'un bureau de tabac, avant d'être responsable des achats, Monsieur Ribot a pris sa retraite à 57 ans. Il restait investi : il était tuteur bénévole au services des Tutelles du tribunal d'instance, vice-président et trésorier au Souvenir Français du Canton de Vif, et engagé à l'amicale des déportés.

Lors des funérailles, Christophe Ferrari a salué « *un homme politique très humble, attaché aux valeurs de notre République, un serviteur de sa ville et de ses habitants.* »

Gagnant-gagnant

La ville de Claix et celle de Pont de Claix vont signer une convention concernant l'entretien des véhicules communaux. Désormais la trentaine de véhicules que possède Claix sera suivie et réparée par les mécaniciens des services techniques municipaux de Pont de Claix. Un choix commun de mutualisation des charges permettant aux uns et aux autres de maîtriser ses dépenses et d'éviter les doublons qui pèsent au final sur les contribuables. La somme reversée par la commune de Claix à celle de Pont de Claix permettra de financer une partie des charges du garage municipal situé avenue du Maquis de l'Oisans.

31/08

TEMPS FORT



Durant tout l'été l'Escale a accueilli les jeunes de 11 à 17 ans pour des activités variées. Les fortes chaleurs du mois de juillet ont orienté l'équipement de la place Michel Couëtoux vers une offre de sorties en majeure partie aquatiques. Les inscriptions prévues à la journée et à la demi-journée ont été complétées par des animations de proximité parfois programmées en soirée comme ce fut le cas les mardis et jeudis soirs de 20h à 23h. Enfin, plusieurs séjours ont permis aux jeunes de découvrir divers lieux de vacances : le Lubéron, la côte atlantique à Biarritz ou les gorges du Verdon (notre photo).



AU NORD, IL RESTE DES QUESTIONS

Le projet urbain qui prévoit l'évolution nécessaire de la ville sur plusieurs décennies est au cœur d'échanges réguliers avec les habitants. Le 21 septembre une nouvelle réunion est prévue sur le quartier Grand Galet.

Lors de la réunion publique organisée le 25 juin dernier dans le cadre de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du secteur nord, le maire Christophe Ferrari s'est engagé à ce qu'un travail plus précis se poursuive avec les habitants du quartier Grand Galet. La volonté municipale est d'approfondir les questions de circulation et de maillages

permettant de rendre cohérent le quartier actuel avec le projet futur qui prévoit notamment la construction de nouveaux logements.

Plusieurs scénarios ont déjà été présentés par le cabinet de l'architecte en chef Michel Guthman. Le 21 septembre à partir de 17h30 à l'école Jean Moulin, celui-ci reviendra sur les différentes pistes de travail, d'abord au cours d'une visite sur le terrain puis lors d'une réunion en salle ouverte à tous en présence des élus et des services municipaux.

CONTACT : SERVICE URBANISME
> 04 76 29 80 55

POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Les ateliers urbains consacrés au réaménagement des pieds de tours se poursuivent dans le quartier Îles de Mars / Olympiades. Les prochains échanges avec les habitants qui sont prévus lundi 28 septembre en fin d'après-midi, permettront de

finaliser les solutions envisagées notamment pour des espaces verts repensés et de nouveaux jeux. La circulation et le stationnement sur la zone seront eux-aussi abordés.

CONTACT : MAISON DE L'HABITANT
> 04 76 29 86 29

RAPPEL FISCALITÉ

Baisse des impôts locaux pour les ménages pontois

En décembre dernier, lors du vote du budget 2015, les élus municipaux ont pris la décision de mettre en place une réforme fiscale innovante. Dès cet automne, les Pontois vont découvrir des changements sur leur avis de taxes d'habitation et foncière. En effet, pour faire en sorte que l'effort collectif nécessaire en raison des aides amoindries de l'Etat ne porte pas sur les ménages (voir Sur le Pont n°39), le taux de la taxe d'habitation est ramené à son seuil le plus bas autorisé. Ainsi, les locataires bénéficieront d'une économie annuelle comprise entre 150 et 350 euros selon le logement habité. Cette baisse sera comprise entre 30 et 100 euros pour les propriétaires occupant leur logement. C'est donc sur les propriétaires non-occupants et sur les plus grandes entreprises que reposera l'effort de solidarité par l'intermédiaire de la hausse du taux de la taxe foncière. À noter, l'exonération pour les personnes de plus de 75 ans, les plus modestes.



En complément de celles déjà installées (parc Borel, place des Îles de Mars), deux « chaises » supplémentaires ont trouvé leur place dans la ville notamment sur la place du marché. Inscrites dans une démarche de design et d'esthétique urbaine, ces chaises, créées par KLD Design, invitent chacun à se poser un instant pour regarder autrement son environnement quotidien. Chacune d'entre elles propose une observation particulière (montagne, étoile, mouvement...), des panneaux d'explications seront prochainement mis en place.



Le 25 juin dernier, les habitants de Grand Galet étaient conviés à un atelier concernant leur quartier. Près d'une douzaine de réunions de concertation auxquelles s'ajoutent des visites et balades urbaines ont ainsi été organisées sur toute la ville à l'occasion de l'élaboration du PLU.



CE QUE VOUS EN DITES !

En ouverture de la journée de réflexion autour de la participation des habitants, le 17 octobre à l'Amphithéâtre, seront diffusés des témoignages de Pontois sur la notion de démocratie locale. Vous souhaitez que vos remarques et réflexions éclairent les propos de la vidéo d'introduction ? Contactez le service communication de la ville au 04 76 29 80 05 et prenez rendez-vous avant le 30 septembre.

La ville ensemble

Le 17 octobre, la Ville organisera ses 1^{ères} assises de la démocratie locale. Cette manifestation intitulée « Hissez la voix ! » est envisagée comme un pont entre les dispositifs mis en place depuis 2008 et ceux qui pourraient être organisés pour donner plus encore la parole aux habitants.

Faut-il créer des conseils de quartier, des comités de secteur ? Quelles sont les demandes des habitants en la matière ? Faut-il donner une place particulière aux jeunes, aux associations ? C'est tout cela que nous voulons aborder le samedi 17 octobre prochain. »

Vers un rôle transformé des élus ?

Maxime Ninfosi l'affirme sans ambages : « Les institutions locales conserveront leurs prérogatives. Notre démocratie est ainsi faite. Je m'explique : les élus sont issus des urnes et cela leur demande d'assumer légitimement leurs responsabilités. Les projets doivent être concertés mais les élus prennent les décisions finales au conseil municipal. Notre ambition est de faire en sorte que chaque vote s'appuie en amont sur le point de vue des habitants.

Dans la plupart des cas, cela se passe sans heurt, mais j'accepte pleinement l'idée que des différences d'appréciation existent à l'issue des temps d'échanges et de débat. Il nous faut construire la ville de demain en nous appuyant sur le regard de tous. Pour autant, le consensus permanent et total n'existe pas. »

Si le rôle de chacun est ainsi rappelé, il n'en reste pas moins une autre volonté municipale : l'amélioration des réponses à apporter aux habitants dès lors qu'ils sollicitent la Ville sur des questions liées aux espaces publics et au cadre de vie.

« Nous voulons à la fois dialoguer avec les habitants mais nous souhaitons également mettre en place une procédure claire et efficace permettant d'apporter des réponses de proximité aux Pontois qui nous signalent des problèmes. »

Une procédure que Sur le Pont présentera à l'automne à l'occasion d'un dossier spécial.

Lorsqu'il s'interroge sur la notion de participation citoyenne, Maxime Ninfosi, adjoint à la démocratie participative, fait preuve de réalisme : « D'abord il faut se garder d'une expression souvent galvaudée que chacun s'accapare sans forcément créer les instances qui permettent un réel dialogue avec les habitants. Depuis 2008, nous avons multiplié des rencontres qui montrent notre volonté bien réelle d'améliorer la ville avec nos concitoyens. » Et l'adjoint de citer les réunions publiques, les ateliers publics urbains dont ceux qui ont permis aux habitants du quartier Iles de Mars/Olympiades de participer pleinement à la création d'un nouveau parc ou bien encore les temps de réflexion partagée autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. « Mais cela n'est pas tout, il faut citer l'ensemble des temps forts qui font la part belle au dialogue. Je pense aux conseils d'école, aux comi-

tés d'usagers comme celui de la Maison des associations, aux réunions spécifiques organisées ici et là pour répondre aux interrogations sur telle ou telle décision municipale. L'échange entre élus et habitants est permanent. Il est bon de rappeler aussi que les élus dont le maire reçoivent régulièrement les Pontois qui en font la demande. »

Pour renforcer la participation

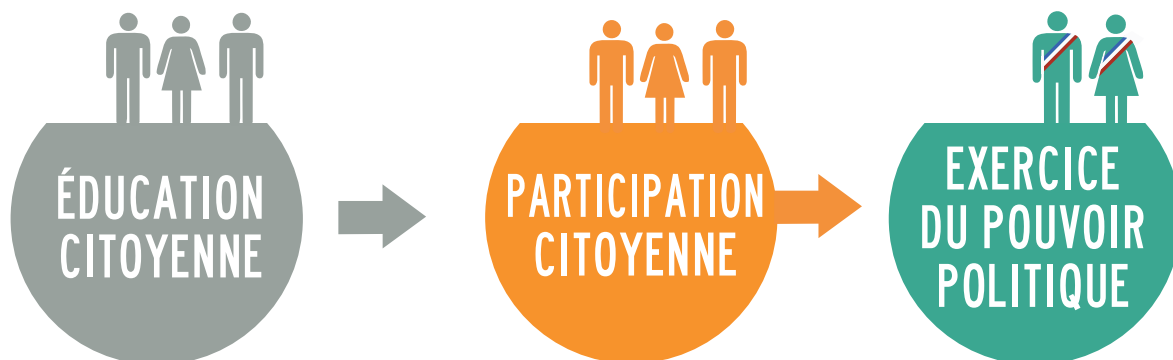
« Je l'ai dit, depuis 2008*, nous avons mis en place de nombreux temps de paroles libres et partagés entre tous les acteurs de la ville. Lors de la campagne électorale, le maire et les membres de sa liste ont rencontré beaucoup de Pontois et l'idée d'une concertation renforcée a été évoquée. Naturellement, nous avons inscrit l'objectif dans le programme. Il faut aller au bout de la démarche et réinterroger collectivement l'idée de démocratie participative. En clair, que décidons-nous de mettre en place ensemble pour les prochaines années ?

La démocratie participative désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans la conduite des affaires publiques.

* Voir encadré page suivante consacré à la charte municipale de participation citoyenne adoptée en 2010

UN PARCOURS CITOYEN ?

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.



Acquisition de connaissances et de compétences sur les institutions et leur fonctionnement (législation, budget etc.). Exemple : à Pont de Claix, des rencontres-formations ont été organisées dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme afin de permettre à tous de mieux comprendre les notions abordées

Interventions ponctuelles ou régulières du citoyen afin de transformer et d'améliorer son lieu de vie. Exemple : participer aux ateliers publics urbains organisés dans les différents quartiers de Pont de Claix

Se présenter aux élections municipales, départementales, régionales etc. et assumer une fonction d'élu

La méfiance croissante des Français envers la politique

La démocratie locale, en s'appuyant davantage sur l'expression de la volonté des citoyens, ne semble pas être une mode passagère mais une réelle prise de conscience des élus, essentielle pour enrayer le désamour existant entre gouvernants et gouvernés.

Des études sur la confiance politique livrent régulièrement une série de pourcentages sur le rapport que la population française entretient avec la démocratie et les institutions politiques. En 2014, selon l'enquête du Cévi-pof (Centre de recherches politiques de Sciences Po), 69% des individus interrogés estiment que la démocratie ne fonctionne « pas très bien » ou « pas bien du tout ». 60% des interrogés n'ont pas confiance, ni dans la droite, ni dans la gauche, pour gouverner le pays. Face à ces chiffres, exprimant un relatif rejet du fonctionnement

démocratique, 61% des interrogés se sentent pourtant prêts à participer à une manifestation pour défendre leurs idées. L'enquête de l'institut Ipsos fournit des résultats convergents puisque 92% des individus interrogés déclarent qu'ils ne font « plutôt pas confiance » ou « pas confiance du tout » aux partis politiques. Et 88% des individus interrogés considèrent que « les hommes et les femmes politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens ».

Ces chiffres montrent un sentiment de défiance croissant à l'égard du système démocratique et poli-

tique français. Ils sont cependant moins « sévères » à l'échelle de la commune où le lien entre élus et habitants est plus resserré. Cette défiance s'illustre également dans l'observation comparée de la participation électorale aux différents scrutins depuis les années 70. L'abstention ne cesse de s'accroître depuis 35 ans : une évolution généralement considérée comme le symptôme le plus emblématique et le plus éclatant de la crise de la représentation politique.

Source : Association des maires de France

Une charte pour mieux vivre ensemble

En novembre 2010, le maire Christophe Ferrari et le conseil municipal votaient une Charte de la participation citoyenne de Pont de Claix avec l'ambition d'impliquer les habitants pour qu'ils deviennent acteurs, co-auteurs de l'action municipale. Le document consultable sur le site de la ville prévoit qu'au-delà des projets d'aménagements qui font l'objet de procédures obligatoires (enquêtes publiques, concertation préalable) et qui sont des lieux privilégiés de participation, soit pris en compte l'enjeu de la proximité qui consiste à l'écoute des préoccupations du citoyen/habitant sur son environnement. Précisée comme évolutive, la volonté actuelle des élus est de repenser collectivement cette charte. Par conviction mais aussi pour répondre à certaines critiques reprochant, à juste titre ou pas, un manque de concertation générale.

DOSSIER



Maxime Ninfosi
Adjoint à la démocratie participative

La question essentielle que nous nous poserons le 17 octobre avec les habitants, que j'espère nombreux, est claire : comment l'engagement citoyen peut-il participer à l'élaboration d'une ville de demain pleinement adaptée aux attentes de ses usagers ? L'objectif est de donner du sens commun et de construire l'avenir du service public.

Pour un dispositif global de participation

Le 17 octobre, lors de la journée « Hissez la voix ! », Les Pontois pourront apporter leur vision et faire des propositions lors de trois grands ateliers aux différentes thématiques

Atelier n°1 >

L'espace public, un sujet à partager !

Porter un regard et réfléchir ensemble aux différents lieux importants de la ville utilisés au quotidien par les habitants. Ces lieux permettent-ils de favoriser les liens entre tous ? Comment s'organiser pour en parler régulièrement et les faire évoluer si besoin ?

Atelier n°2 >

La place de l'engagement associatif ou collectif.

Quelles sont les structures qui permettent aux citoyens de s'engager pour l'intérêt général ? Quel dialogue entre la Ville et les habitants qui s'impliquent bénévolement pour une vie sociale, culturelle, sportive au service de tous ? Comment et jusqu'où la Ville peut-elle apporter son soutien ?

Atelier n°3 >

J'ai quelque chose à dire !


Comment s'engager individuellement quand on n'est ni élu municipal ni bénévole au sein d'une association ? Comment s'impliquer et donner son avis quand on en éprouve le besoin ? Comment la Ville peut-elle participer à l'amélioration des échanges de proximité concernant notamment le cadre de vie des habitants ?




Voir en dernière page le programme complet de la journée du 17 octobre

Une journée à l'EHPAD

La résidence Irène Joliot-Curie est depuis 2007 un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La structure propose 60 places dont 10 en unité psycho-gériatrique (pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer). Véritable lieu de vie, elle mobilise un personnel nombreux, avec un leitmotiv : « le résident au centre du dispositif ».

 Une partie des agents sociaux, aides soignants et aides médico-psychologiques arrivent pour la préparation des petits déjeuners et le début du service.

6h30

 Le reste de l'équipe arrive, ainsi que l'infirmière, les cuisiniers, la lingère et le factotum. Les agents sociaux nettoient les parties communes et les chambres et servent les petits déjeuners. Les soignants procèdent aux changes et aux toilettes. L'infirmière entame sa première tournée pour la prise de médicaments. Chaque acte (toilette, soin, change) est inscrit dans un logiciel, résident par résident. En tout, une quinzaine d'ordinateurs est disponible pour les personnels, à cette fin. La lingère nettoie tous les jours 70 à 80 kgs de vêtements des résidents (le « linge plat », comme les draps, est traité en blanchisserie). Le factotum sort les poubelles et effectue


7h

LES MÉDICAMENTS

Les pharmaciens de l'EHPAD préparent les prescriptions des résidents, préalablement faites par les médecins.
L'action des pharmaciens de l'EHPAD relève du budget de l'Agence régionale de santé (ARS).


Chaque semaine, de nombreuses animations sont proposées aux résidents.

l'entretien du bâtiment au quotidien. Les cuisiniers préparent 60 à 90 déjeuners tous les jours, et 60 dîners, dans des consistances adaptées aux personnes âgées : haché, mixé, mixé lisse, liquide. Sans oublier les régimes spéciaux pour les diabétiques par exemple.


 Les personnels administratifs entament leur journée : infirmière coordinatrice, maîtresse de maison, médecin, comptable, secrétaire, directrice, animatrice et psychologue. Les personnels d'accueil passent environ 6 heures par jour à répondre à des appels téléphoniques ou à des sollicitations physiques des résidents et des familles. Pendant la matinée, les soignants sont présents pour les résidents. Ils discutent avec eux, répondent à leurs besoins, les font boire toutes les deux heures en période d'alerte canicule. C'est aussi le matin que la résidence accueille toutes les livraisons des fournisseurs : matériel médical, produits d'entretien et de soin, denrées alimentaires.


8h30




 Le repas est servi dans la salle de restauration pour celles et ceux qui peuvent et veulent se déplacer, soit en totale autonomie (table « autonome »), soit accompagnés (table « thérapeutique »). Les résidents qui le souhaitent prennent leur déjeuner dans leur chambre. Le hall d'accueil de l'EHPAD sert également de salle de restauration pour une vingtaine de personnes âgées extérieures. Les familles peuvent également manger avec leur proche. L'infirmière effectue son deuxième tour de médicaments.


12h


 Les résidents retournent en chambre pour un temps de repos, ou restent dans le hall.
13h


 La seconde équipe de jour arrive, c'est le moment de la « transmission » : un point sur les événements du jour est fait.
13h30

 L'animatrice, une bénévole ou un intervenant extérieur, organise un temps d'animation. Chant, musique, sport adapté, jeux, loto, le hall d'accueil devient ludique. La résidence accueille ainsi 3 à 4 animations en semaine.
15h

 C'est l'heure du goûter ! Et d'un troisième tour de médicaments pour l'infirmière.
15h30

 Le repas du soir est servi, comme le midi, en salle de restauration ou en chambre.
18h30

 L'équipe de nuit (une agent social et une aide soignante) remplace les équipes de jour, après l'étape de la « transmission ». À deux, elles veillent sur les 60 résidents.
20h30

 Quatrième et dernier tour de médicaments.
20h45

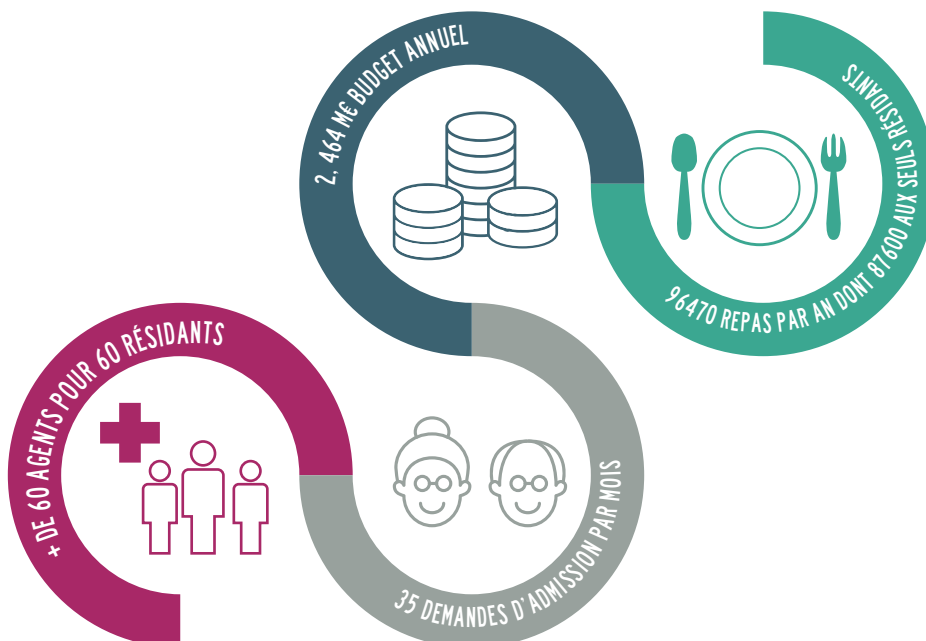
LE CHIFFRE

11

C'est le nombre de métiers différents qui se côtoient et assurent le bon

fonctionnement de la structure (agents sociaux, aides soignants, infirmières, psychologues, comptable, lingère...).

Ce sont également 24 stagiaires qui sont accueillis tous les ans à l'EHPAD.



LES TRAVAUX

La Ville a investi 280 000 € en 2015 pour entreprendre la réfection du réseau d'eau de toute la résidence. Pendant 6 mois, quatre chambres ont été immobilisées pour permettre ces travaux.



Un seul mot : bravo !

Le thème du sport ayant été retenu pour le forum des associations 2015, l'occasion était belle d'associer ce rendez-vous à la traditionnelle cérémonie annuelle des récompenses aux clubs sportifs



L'US Deux Ponts Rugby, représentée ici par son co-président Pierre Eymeri a marqué les esprits cette année grâce à son accession en Fédérale 3 et sa conquête du Bouclier des Alpes



Avant que le palmarès 2015 ne soit dévoilé, l'adjoint au sport, Philippe Rozières a tenu à féliciter l'ensemble des clubs de la ville pour leur dynamisme en précisant qu'il est toujours difficile de faire un choix parmi les équipes de dirigeants bénévoles qui œuvrent toutes pour que chacun puisse faire du sport à Pont de Claix, dans un environnement humain et matériel de qualité.

A l'honneur cette année :

- meilleurs clubs > l'Us Deux Ponts Rugby suivi du Vélo Club Pontois et du Football club Pontois
- meilleurs clubs pour les moins de 18 ans > le Twirl danse suivi du Karaté club Pontois et de l'Amicale gymnique
- meilleur bénévole > Rémi Besançon (photo ci-contre) pour son implication au sein de l'OMS et des Sauveteurs secouristes Pontois

CARRÉMENT KARATÉ



Jean-Christian Lafontan, président du club au Forum des associations

Actif depuis le début des années 80, le karaté club pontois œuvre pour faire découvrir un sport trop souvent considéré comme violent. Le nouveau président, **Jean-Christian Lafontan le dit clairement** : « J'aime le

karaté parce qu'il est d'abord une discipline qui véhicule des valeurs de respect. Il ne s'agit pas de cogner mais de maîtriser des gestes bénéfiques à l'équilibre corporel. Le club, qui a connu jusqu'à 185 pratiquants (adultes et enfants) connaît une légère baisse de ses effectifs notamment due à l'absence de couverture médiatique qui motive souvent les plus jeunes. C'est regrettable aussi que ce sport ne soit pas encore reconnu par le mouvement olympique. En loisirs ou en compétition, le karaté est une discipline de transmission : un simple débutant partagera ses entraînements avec une ceinture noire ce qui témoigne vraiment d'un esprit de partage qu'il est bon de souligner ».

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

CONTACT : 06 41 18 07 03



EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR LE BRÉSIL



L'association Son Do-Gunga a pour but de créer du lien social et de l'échange culturel à travers la capoeira. « Le gros projet de la saison est d'amener des familles entières à Rio de Janeiro au Brésil du 1^{er} au 28 août à l'occasion des jeux olympiques. Nous avons l'expérience d'un tel voyage puisque nous sommes déjà partis en 2013 avec un groupe de 18 Pontois. Pour préparer le périple de l'été prochain, nous sommes associés à la Batucada de la Villeneuve à Grenoble, une collaboration qui permet de multiplier les échanges intergénérationnels. Pour compléter les subventions, nous nous produisons sur beaucoup d'événements (carnaval, fêtes de quartier...) et nous animons des ateliers dans des établissements publics

comme les maisons de retraite par exemple ». Sur le Pont suivra le projet et les temps forts de l'association, particulièrement les baptêmes et passages de corde du 12 au 14 février à l'Amphithéâtre.



La présidente et la trésorière de l'association Son Do-Gunga

CONTACT : 06 77 01 14 99

WWW.ABADA.FR

Les jeunes poloïstes pontois et leurs entraîneurs, Kevin Maire Amiot et Fabien Tornabenese se sont rendu à Lignano Sabiadoro (Italie) pour participer à la 8^e édition du tournoi International HABA WABA, qui a regroupé plus de 15 nationalités, 115 équipes et plus de 1300 joueurs. Comme l'année dernière, ils ont passé une semaine inoubliable tant sur le plan sportif qu'extra sportif. Une progression a été constatée lors ce tournoi, avec deux belles victoires. Des résultats encourageants pour 2016.

GUC WATER-POLO

LUC VIAL ,DIRECTEUR SPORTIF

06 63 02 05 66



Le top 14 à Flottibulle

Depuis le mois d'août, les rugbymen du FCG sont accueillis pour l'ensemble de la saison au centre aquatique de Pont de Claix. Entourés de leur staff technique, ils profitent pleinement des équipements de Flottibulle pour une récupération d'après match à la fois efficace et agréable. Cette location ne perturbe en rien l'accès du public aux différents bassins. Sur le Pont recueillera l'avis des joueurs pour un prochain numéro



www.ville-pontdeclaix.fr

Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la ville



VILLE VIE ASSO'

Sociale et solidaire

Depuis 1995, l'association La fourmi a permis de faire travailler 260 salariés par an auprès de plus de 600 clients sur le sud de l'agglomération grenobloise.

En 20 ans, La Fourmi a parcouru du chemin : association créée tout d'abord en 1994 sur Vif, les agences de Vizille, Pont de Claix et La Mure ont rapidement vu le jour, tant pour répondre aux besoins des habitants que pour proposer des missions de travail aux demandeurs d'emploi du territoire. Pour l'occasion, un film (en ligne sur le site de la ville www.ville-pontdeclaix.fr/annuaires/la-fourmi) a été conçu. Les multiples témoignages d'employés comme d'employeurs permettent de sensibiliser chacun à l'insertion par l'activité économique, insertion qui

favorise l'accompagnement professionnel des personnes en recherche d'emploi. En faisant ce choix, les particuliers, les associations et les entreprises trouvent les services dont ils ont besoin et participent pleinement à une mission sociale et solidaire. Le champ d'action est large puisqu'il propose par exemple des activités de ménage, de repassage, de peinture, de garde d'enfants ou d'aide aux devoirs. Les entreprises quant à elles peuvent trouver des personnels formés entre autres aux tâches de nettoyage, de manutention ou de secrétariat.

CONTACT :
19 PLACE DU 8 MAI 1945,
04 76 98 84 99
WWW.LAFOURMI.ASSO.FR

Sauveteurs aquatiques



Des formations pour le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique sont organisées cet automne : à Flottibulle le vendredi 15 ou 25 septembre et à la piscine des Dauphins à Grenoble le mercredi 16 septembre
Renseignement > sauveteurs secouristes Pontois
04 76 98 65 62

Voyage solidaire

L'association de la vallée du Guir se rendra au Maroc du 17 au 26 octobre prochain pour notamment acheminer du matériel médical, informatique et pédagogique
lavalloeduguir@hotmail.com

Rien ne se perd !

Le Repair Café de Pont de Claix reprend du service à partir du 3 septembre et donne rendez-vous le jeudi après-midi, de 14h à 19h (hors vacances scolaires), au centre social Jean Moulin, 12 rue Docteur Valois. Sa mission : essayer de réparer vos objets du quotidien (électronique, électrique, petit électro-ménager, vélo, couture...) mais aussi bijoux et bientôt cuir et chaussures. Le travail partagé ou non s'effectue autour d'un café et de temps d'échanges conviviaux.
Contact > 06 73 50 57 51

Challenge en ovalie

L'US 2 Ponts organise le 10 octobre prochain un challenge qui porte le nom d'anciens collaborateurs importants du club, Janine Dutto et Marc Veyret. Le tournoi prévu sur la journée concerne les jeunes joueurs de l'école de rugby dont l'âge est compris entre 5 et 14 ans.
Contact > 04 76 29 80 44

Du coeur à l'hopital

Les bénévoles de l'association Phares interviennent au sein des établissements de Grenoble auprès des personnes âgées hospitalisées. Une démarche de soutien qui se traduit par des visites, de l'écoute ou l'animation d'atelier. De nouveaux volontaires sont les bienvenus. Une formation est prévue pour que chaque intervenant se sente préparé au mieux à vivre des moments importants d'échanges auprès des patients pour qui cette présence est primordiale.
Contact > 04 76 76 54 15
www.association-phares.org

En kiosque !

Le livre réalisé par l'OMS sur 50 de vie sportive à Pont de Claix est paru. Un retour émouvant en images sur la période 1965-2015 ; l'ouvrage est proposé au prix de 25 euros.
Contact > 04 76 98 62 77



septembre | octobre | novembre

SAM. 19 SEP., DE 15H À 18H

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Musique, danse, lecture...

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

DIM. 20 SEP., DE 8H À 17H

GRAND VIDE-GRANIER

Organisé par l'OMS, pour particuliers et professionnels. Emplacement (3m x 3m) à 12€, sur réservation obligatoire.

.Parvis de la Maison des associations (29 av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : OMS > 04 76 98 62 77

LUN. 21 SEP., À PARTIR DE 17H30

RÉUNION PUBLIQUE SECTEUR GRAND GALET

RV devant l'école Jean Moulin pour une visite du quartier suivie d'une présentation des scénarios et d'échanges (dans le préau de l'école) autour des questions de circulation et de maillages, qui permettront d'articuler le quartier actuel avec le projet futur.

.Ecole Jean Moulin (rue du Dr Valois)
Rens. : service urbanisme > 04 76 29 80 55

MER. 23 SEP., DE 16H À 19H30

DON DU SANG

Collecte organisée par l'établissement français du sang (EFS).

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : service santé > 04 76 29 86 57

JEU. 24 SEP., À 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

.Mairie (pl. du 8 mai 1945)
Rens. : secrétariat général > 04 76 29 80 06

SAM. 26 SEP.

FÊTE DES 50 ANS DU VÉLO CLUB PONTOIS

Festivités (parvis de la mairie), suivies d'animations en soirée (au foyer municipal).

.Mairie (pl. du 8 mai 1945) et foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : Vélo Club Pontois > 06 88 47 43 32

LUN. 28 SEP., DE 9H À 16H

PORTES OUVERTES AU CENTRE DE PLANIFICATION

Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) vous accueille et vous informe, à l'occasion de la journée mondiale de la contraception.

.CPEF (27 av. Antoine Girard)
Rens. : CPEF > 04 76 29 86 50

MER. 30 SEP., DE 14H À 17H

LES ACTEURS DE LA CURIOSITÉ TERRITORIALE

Comment se nourrir à l'heure du réchauffement climatique à Pont de Claix ? Ce parcours vous invite à explorer les

ressources possibles pour se nourrir, de la ville à la nature, du cultivé au sauvage des îles du Drac. Prévoir des tickets de bus, boîtes plastiques ou sachets alimentaires

.Hôtel de ville (pl. du 8 mai 1945)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

JEU. 1^{ER} OCT., DE 13H30 À 18H30

JE CRÉE MA BOÎTE

Information sur la création d'activités économiques, rencontre avec des professionnels, échanges entre porteurs de projets, concours d'idées de création d'activités (remise de prix à 18h).

.Maison pour l'emploi (pl. Winsen Luhe)
Rens. : maison pour l'emploi > 04 76 29 86 20



JEU. 8 OCT., À 20H

CONCERT ET DÉGUSTATION

Alexandre Scriabine met la musique au cœur d'une expérience sensorielle globale associant sons, couleurs, mouvements et parfums dans la recherche d'une extase spirituelle. Samuel Fernandez et Didier Patel retracent ce parcours esthétique sans équivalent à travers un échantillon des nombreuses œuvres pour piano. Après le concert, une dégustation œnophile est proposée sur le thème des vins de Savoie. Tarifs de 5 à 12 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 10 OCT., DE 8H30 À 18H

CHALLENGE JEANNINE DUTTO & TROPHÉE MARC VEYRET

Tournoi organisé par l'US Deux Ponts pour les joueurs de rugby de 5 à 14 ans.

.Stade des 2 Ponts (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : US 2 Ponts > 04 76 98 72 85

SAM. 10 OCT., À 11H

100 ANS DE CHIMIE... LANCEMENT OFFICIEL

Début d'une année de festivités autour du centenaire de la chimie, de Jarrie à Pont de Claix.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

Art non objectif, troisième !

Les Moulins de Villancourt accueillent du 12 septembre au 30 octobre la troisième biennale internationale d'art non-objectif.



Cette exposition a pour but de renforcer la présence sur la scène internationale d'artistes appartenant à ce vaste courant d'art non-objectif ou Art Réductif qui se caractérise par l'utilisation de matériaux et de formes simples. C'est aussi l'opportunité pour les Pontois de découvrir de nouvelles œuvres et de nouvelles expressions et aux artistes eux-mêmes de se rencontrer. Le commissariat de l'exposition est confié, comme dans les éditions précédentes, à Roland Orépük. Dix-sept artistes ont répondu à son invitation : un gage de découvrir de nouvelles surprises. Entrée libre, du lundi au samedi de 15h à 18h.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

Semaine du goût (10 > 18 octobre)

Renseignements :
CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40
ou CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

SAM. 10 OCT., DE 15H À 18H JOURNÉE FESTIVE ANTI-GASPILLAGE

Organisée par l'Equytable et les communes de Pont de Claix, Échirolles et Saint-Martin d'Hères. Ateliers cuisine, fresque alimentaire et smoothie de 15h à 16h30, goûter à 16h30, conte autour de l'alimentation à 17h.

.Parc de la Frange verte (Échirolles)

LUN. 12 OCT., DE 10H À 12H DÉLICIES DES PAPILLES

Atelier cuisine pour préparer le petit-déjeuner du lendemain.

.CS Jean Moulin (12 rue du Docteur Valois)

MAR. 13 OCT., DE 8H30 À 10H PETIT-DÉJEUNER

À base de noix.

.CS Jean Moulin (12 rue du Docteur Valois)

MAR. 13 OCT., DE 10H À 14H RENCONTRES DU PALAIS

Atelier cuisine avec les produits du jardin partagé, suivi d'un repas au jardin partagé ou au centre social (selon la météo).

.CS Irène Joliot-Curie (27 av. Antoine Girard)

MAR. 13 OCT., À 20H30 LECTURE ET MUSIQUE

Soirée entre poésie et chanson, avec la compagnie des 7 familles.

.Bibliothèque municipale Aragon (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

MER. 14 OCT., DE 9H À 11H ATELIER CUISINE POUR LES TOUT-PETITS

Confection de gâteaux d'épinards et gâteaux à la betterave. Ouvert aux familles.

.CS Irène Joliot-Curie (27 av. Antoine Girard)

VEN. 16 OCT., DE 8H30 À 10H PETIT-DÉJEUNER

À base de noix.

.CS Irène Joliot-Curie (27 av. Antoine Girard)

VEN. 16 OCT., DE 18H À 21H SOIRÉE DE CLÔTURE

Repas partagé «Mange ta soupe !» : chacun apporte sa soupe.

.Agora ou maison de l'habitant, selon la météo



10 & 11 octobre, de 10h à 18h

Rendez-vous avec la science

La fête de la science est l'occasion pour la ville de Pont de Claix d'organiser tous les deux ans un village des sciences. Cette édition marquera la mise à l'honneur de la lumière - 2015 étant l'année de la lumière en France - mais aussi le lancement officiel de la célébration du centenaire de l'industrie chimique sur les communes de Pont de Claix et de Jarrie.

De nombreuses activités seront proposées au public dans le foyer municipal : manipulations, conférences, ateliers, performances artistiques, expositions. Restauration possible sur place et parking gratuit.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

VEN. 16 OCT., À 15H LE CHANTEUR DE MEXICO

Spectacle d'opérette proposé par l'ADÉPAL, à l'occasion de la semaine bleue.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

AGENDA

DIM. 18 OCT., DE 13H30 À 18H30

THÉ DANSANT

Animation musicale avec Michel Vittone et ses musiciens, buvette tenue par l'association Koach'Ing Danse. Organisé dans le cadre de la semaine bleue.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service soutien à domicile > 04 76 29 80 22

MAR. 20, MER. 21, JEU. 22, DIM. 25, MAR. 27, MER. 28, JEU. 29 OCT., À 15H30

RIRI L'EXPLORATEUR & LA SORCIÈRE CIBOULETTE

Spectacle de marionnettes pour les 3 à 8 ans, proposé par le théâtre Coccinelle (durée 45 mn). Tarifs de 7 à 8 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : théâtre Coccinelle > 09 75 38 73 79

SAM. 17 OCT., DE 9H À 19H

« HISSEZ LA VOIX ! » 1^{RE} JOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Programme complet en dernière page.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : maison de l'habitant > 04 76 29 86 29

DU 3 AU 14 NOVEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURES D'ANDRÉ JOUFFREY

Peinture figurative et hyper réaliste.

.Bibliothèque municipale Aragon (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

Pharmacies de garde

DIM. 13/09
Pharmacie Lauricella
11 rue Mozart
38 800 Pont de Claix
04 76 08 06 88

DIM. 20/09
Pharmacie Berthail
9 place des 11 otages
38 450 Vif
04 76 72 52 42

DIM. 27/09
Pharmacie Clavel
Rond point de l'Europe
38 760 Varcès
04 76 72 97 64

DIM. 04/10
Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
38 640 Claix
04 76 98 15 04

DIM. 11/10, MER. 11/11
Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St André
38 800 Pont de Claix - 04 76 98 10 47

DIM. 18/10
Pharmacie des Gentianes
16 place de la République
38 760 Varcès - 04 76 72 81 68

DIM. 25/10
Pharmacie Le Palladium
place Jean Monnet
38 640 Claix - 04 76 98 03 98

DIM. 01/11
Pharmacie du Rond Point
2 avenue du 8 mai 1945
38 450 Vif
04 76 72 51 12

DIM. 08/11
Pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta
38 450 Vif
04 76 40 50 64

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

L'été étant le moment propice pour effectuer des travaux sur le patrimoine de la ville, la majorité municipale a priorisé cette année les écoles et les équipements sportifs. Ainsi le gymnase Victor Hugo a profité de cette trêve estivale pour voir son réseau de chauffage remis à neuf. Les écoles élémentaires et maternelles des Îles de Mars ont bénéficié de travaux d'isolation des toitures et de changement d'huissieries qui vont améliorer le bilan thermique et le confort acoustique.

Du côté de l'école Jean Moulin en réponse aux difficultés exprimées par les parents pour l'entrée et la sortie des classes rue du Docteur Valois, une solution a été trouvée pour l'amélioration de la sécurité et la réduction des stationnements gênants pour les riverains avec la création d'un parking rue de la Fraternité ainsi qu'une liaison piétonne sécurisée pour l'accès à l'école. À l'école des 120 Toises, la cour a été rénovée.

Au Stade des 2 Ponts, c'est la tribune qui a été repeinte aux couleurs (rouge et noir) de notre club de rugby centenaire. Tous ces travaux, effectués par des entreprises locales, doivent permettre que la rentrée se fasse dans de meilleures conditions.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Permettre à la démocratie de proximité de prendre son essor, voilà l'enjeu d'aujourd'hui et de demain.

Au-delà de la participation du citoyen aux élections municipales tous les 6 ans, la démocratie de proximité permet de faire vivre le lien politique aux citoyens.

Si l'accès à l'information est essentiel, la possibilité de participer à des instances de concertation, notamment dans le domaine de l'urbanisme, à travers les APU – Atelier Public Urbain – fait partie intégrante de la démarche locale de participation promue par notre majorité.

Afin de palier l'incompréhension grandissante entre les institutions et les habitants, il convient de permettre à tout un chacun de participer à la vie de la commune, d'intégrer les projets et d'apporter sa contribution. C'est par la confiance retrouvée que nous donnons un sens à notre démocratie locale. Pour que cela fonctionne, l'habitant est invité à être acteur de sa ville. Notre groupe appelle à la participation de l'ensemble des habitants, afin de faire vivre cette démocratie de proximité. Nous comptons sur vous pour vous retrouver lors de ces échanges collectifs nourris.

Présidente : Éléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Parce que « la citoyenneté ne s'arrête pas au seul acte de voter » et que nous nous sommes engagés à être au plus près de vos préoccupations, l'équipe municipale a complété son dispositif de démocratie locale et de proximité en insistant aussi pour que l'organisation de l'administration communale soit améliorée afin de répondre encore mieux aux questionnements et besoins des Pontoises et Pontois. C'est donc un effort important qui est en marche pour la démocratie locale et la proximité et qui a pour objectif premier :

- de s'assurer mieux encore que les demandes faites auprès de la mairie soient examinées en vue de vous apporter systématiquement des réponses concrètes mais aussi collectives et ce, dans les meilleurs délais,
- de faire remonter votre avis et vos préoccupations mais aussi accompagner les projets collectifs,
- d'essayer d'agir de manière plus réactive mais aussi d'orienter les Pontoises et les Pontois vers les élus ou les services compétents (de la ville ou de la Métropole par exemple) pour des questions spécifiques telles que l'aménagement de l'espace, l'embellissement, les informations communales ou intercommunales, les travaux à réaliser, les dysfonctionnements, les aménagements envisagés, etc. Notre action municipale est déjà performante dans de nombreux domaines. Il s'agit de poursuivre toujours cette dynamique de qualité et de proximité.

« La démocratie c'est l'exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants. Non pas une fois tous les cinq ans ni tous les ans, mais tous les jours. » (Alain)

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

L'expérience du quotidien vécu définit chaque habitant en qualité d'expert sur la vie de son quartier et l'autorise donc à s'exprimer, s'informer et se former.

C'est pourquoi, la municipalité sollicite régulièrement ses citoyens à participer à la vie de la cité, au travers de moments festifs par le biais des associations, des centres sociaux... et lors des ateliers publics urbains, les balades et réunions publiques, son conseil citoyen ... mais également lors de grands changements comme par exemple lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Il s'agit de continuer à développer cette démocratie participative locale pour mener à bien les différents projets de la ville pour lesquels vous nous avez fait confiance.

Pour que la démocratie locale soit encore plus participative, nous souhaitons que chaque habitant ne minimise pas son implication et puisse être entendu afin que les décisions prises restent dans l'intérêt collectif. Nous devons donc travailler avec vous à l'élaboration d'outils permettant à la démocratie locale de s'exprimer pleinement.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

« Assises de la Démocratie Locale » ? Chiche !

Dans sa lettre de cet été, M. le Maire annonce la tenue à l'automne d'Assises de la Démocratie Locale. Après avoir passé un premier mandat à détricoter toutes les réalisations de l'équipe de Michel Blonde dans ce domaine, nous notons positivement ce revirement. Car voilà plusieurs années maintenant que notre groupe interpelle la majorité en place sur ce sujet, majorité qui a jusqu'à présent davantage fait le choix du passage en force que de la concertation et de la co-construction avec les habitants.

Nous pouvons regretter que l'idée de Démocratie Participative refasse surface sous la pression d'un contexte budgétaire difficile, car elle ne doit pas se limiter à demander aux habitants de choisir les services qui leur seront retirés à cause des politiques d'austérités !

Mais nous répondrons présents, et les Pontois pourront compter sur nous pour mettre sur la table des propositions innovantes, dans l'espoir que notre commune retrouve ses lettres de noblesse en matière de Démocratie Participative !

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

La Démocratie repose, entre autres, sur les principes de liberté et d'égalité des individus.

Lorsque des agents territoriaux nous invitent à partager leur quotidien et nous expliquent, avec fierté, en quoi consiste leur travail, ils sont aussitôt réprimandés par leur direction : inviter un groupe d'opposition, ça ne se fait pas !

Ces nombreuses marques de discriminations que nous subissons continuellement, nous laissent penser que la démocratie, dans notre commune, ne s'applique qu'à un certain niveau de hiérarchie. Même si il est difficile d'accepter une défaite aux élections départementales, ce n'est pas une raison pour dénigrer les autres groupes. Nous vivrons d'autres élections... Une remise en question serait plus profitable.

Bonne rentrée à tous !

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclaix.fr



. BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
. CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50
. CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE
04 76 29 86 40

. CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
04 76 29 86 60
. DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX

04 76 40 39 43
. TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :
0800 50 00 27 (n° vert)

. ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
. ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02

. L'ESCALE - 04 76 29 86 90
. FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
. MAISON DES ASSOCIATIONS

04 76 29 80 44
. MAISON POUR L'EMPLOI
04 76 29 86 20

. MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29
. PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS.

SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
. PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE
04 76 29 80 24

. PETITE ENFANCE / RAM
04 76 29 80 16
. POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

04 76 29 80 54
. PIMMS 04 38 92 10 33
. POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10

. RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES
IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD
04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL
Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION DAUPHINOISE POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (ADATE)

Mercredi après-midi,
au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 86 40

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeu de 9h à 12h,
au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

. SAMU 15 ou 112
. POMPIERS 18 ou 112
. POLICE-SECOURS 17
. URGENCES PERSONNES SOURDES 114
. SANS ABRI 115
. ENFANCE MALTRAITÉE 119
. ENFANTS DISPARUS 116 000
. POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
. SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS
04 76 98 65 62
. CENTRE ANTIPOISON DE LYON
04 72 11 69 11
. URGENCE SÉCURITÉ GAZ
0 800 47 33 33
. URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
0810 333 338

TOUTE LA JOURNÉE >
stands, jeux
participatifs
et animations.
Garde d'enfants pour
les 3-11 ans (sur réservation
auprès d'Alfa3A).
Buvette-restauration.

HISSEZ LA VOIX !

Pour
l'engagement
citoyen et
la participation
des habitants
à la ville
de demain



9H00

JOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



SAM. 17 OCTOBRE 2015

19H PONT DE CLAIX - AMPHITHÉÂTRE

- PROGRAMME**
- 9H-9H30 >** Accueil et petit-déjeuner
 - 9H30-10H >** Introduction de la journée par Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la démocratie participative
 - 10H-10H15 >** film d'ouverture
 - 10H15-11H15 >** conférence sur le thème « *La citoyenneté, parlons-nous tous de la même chose ?* » par Guillaume Gourgues (sociologue), mis en scène par la SCOP « *Petits pas pour l'homme* »
 - 11H15-12H >** débat mouvant
 - 12H-14H >** restauration possible sur place
 - 14H-15H30 >** 3 ateliers en simultané (voir détail page 19)
« *L'espace public, un sujet à partager !* »
« *La place de l'engagement associatif ou collectif* »
« *J'ai quelque chose à dire !* »
 - 15H30-16H >** pause café
 - 16H-17H >** synthèses et propositions, conclusion par Christophe Ferrari et Maxime Ninfosi
 - A PARTIR DE 17H >** temps de clôture, suivi d'une « *conf'errance spontanée* » (spectacle)

Des forums jeunes seront proposés aux 8-11 ans le matin et aux 11-14 ans l'après-midi, sur le thème « *C'est quoi, être citoyen ?* », animés par l'association Les Francas.